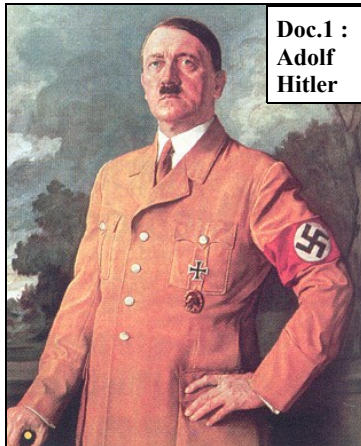


Exercice n°1 : Adolf Hitler

Doc.1 :
Adolf
Hitler

Né en 1889 en Autriche, près de frontière allemande, Adolf Hitler est issu d'une famille modeste. Elève médiocre, il quitte l'école à l'âge de 16 ans sans obtenir le baccalauréat. Parti pour Vienne, il échoue au concours d'entrée de l'Académie des Beaux-Arts et mène une vie misérable en vendant ses aquarelles.

Engagé dans l'armée allemande en 1914 avec enthousiasme, il est blessé deux fois et obtient le grade de caporal. Humilié par la capitulation allemande, il en rend responsable, comme beaucoup d'Allemands, la République de Weimar.

Il adhère en 1919 à un petit parti d'extrême-droite, le parti nationaliste des ouvriers allemands, et en 1920 il en prend la direction et le rebaptise Parti national-socialiste allemand des travailleurs (NSDAP ou Parti nazi).

Les 8 et 9 novembre 1923, il tente un coup d'Etat à Munich ; c'est un échec et il est condamné à cinq ans de détention. Pendant cette incarcération, qui ne dura que huit mois, il rédige *Mein Kampf* (Mon combat), dans lequel il expose ses idées.

Sorti de prison, Hitler tente dès lors d'accéder au pouvoir dans la légalité. Il réorganise son parti et lui donne un emblème (la croix gammée ou svastika) et un service d'ordre double : les SA et les SS.

Hitler présente son parti aux élections et, rapidement, obtient des millions de voix. Il est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Menant l'Allemagne à la Seconde Guerre mondiale et à la défaite, il se suicide le 30 avril 1945.

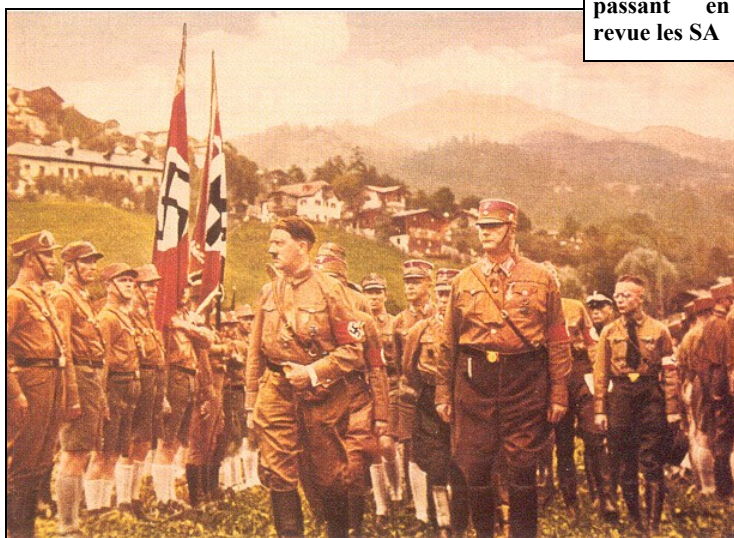
Doc.2 : Biographie d'Adolf Hitler

1- Observe le doc.1 et lis le doc.2. Souligne ce qui te semble important et qu'il faut retenir dans la biographie d'Hitler.

2- D'où vient le mot « nazi » ? « **Nazi** » est l'abréviation de national-sociali

3- Quel emblème Hitler donne-t-il au parti nazi ? **La croix gammée.**

Exercice n°2 : La mise en place de la dictature

Doc.3 :
Hitler
passant en
revue les SA

Je pouvais enfin pénétrer avec les policiers dans la chambre des supplices. Le sol de quelques pièces vides où s'activaient les bourreaux avait été recouvert d'une couche de paille. Les victimes que nous y trouvâmes étaient en train de mourir de faim. Pendant plusieurs jours, on les avait enfermées debout dans d'étroites armoires, pour leur arracher des « aveux ». Les « interrogatoires » avaient débuté et fini par des coups ; une dizaine d'hommes avaient, à intervalles de quelques heures, assommé les victimes à coup de barres de fer, de matraques et de fouets. Des dents cassées, des os fracturés témoignent de ces tortures. Lorsque nous entrâmes, ces squelettes vivants gisaient en rangs sur la paille pourrissante, leurs blessures suintant de pus. *Témoignage du chef de la police d'Etat, R.Diels.*

Doc.4 : Les violences des SA pendant la campagne électorale de mars 1933. Les SA font partie du service d'ordre du parti nazi, avec les SS. Les SA (*Sturmabteilung* ou SA) : formées d'anciens combattants marginaux, elles sont dirigées par Ernst Röhm. On les appelle aussi les « chemises brunes » à cause de leur uniforme. Quant aux SS (*Schutzstaffel*, c'est-à-dire « échelon de protection »), c'est une police militarisée chargée de la garde personnelle d'Hitler. Les SS sont dirigés par Heinrich Himmler, qui en fait l'élite du parti nazi.

En vertu de l'article 48 de la Constitution, est pris le décret suivant, destiné à la répression des actes de violence commis par les communistes et constituant un danger pour l'Etat. (...) Sont autorisées (...) : les restrictions à la liberté des personnes, à la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse, le droit de coalition et de réunion ; les atteintes au secret des communications postales, télégraphiques et téléphoniques ; les mesures prises en vue de perquisitions et de confiscations ainsi que de restrictions de la propriété. *Décret sur la protection du peuple et de l'Etat, 28 février 1933.*

Doc.5 : Les premières mesures du chancelier Hitler. Ce décret est pris le jour même de l'incendie du Reichstag, dont le coupable désigné est Marinus Van der Lubbe, un jeune Hollandais, ex-membre du Parti communiste (KPD). L'enquête démontrera par la suite qu'il a certainement agi à l'instigation des nazis et avec leur aide. Ce décret s'accompagne d'autres mesures exceptionnelles :

- le KPD est interdit, puis tous les partis politiques et les syndicats, sauf le syndicat (le Front du Travail) et le parti nazis.
- Hitler obtient les pleins pouvoirs pour quatre ans grâce à un vote au Reichstag.
- les SA, qui ne suivent pas aveuglément Hitler (Röhm exige le contrôle de l'armée allemande), sont assassinés par les SS dans la « nuit des longs couteaux », le 30 juin 1934.
- peu après la mort du président Hindenburg (le 2 août 1934), Hitler obtient, par un plébiscite qui recueille 90 % des voix, de cumuler la fonctions de chancelier et de président ; il se proclame *Reichsführer* (ou *Führer*), c'est-à-dire guide suprême : l'Allemagne entre dans l'ère du IIIe Reich.

1- Lis le doc.4 et observe le doc.3 et le doc.A que te montre le professeur. Qu'est-ce que les SA et les SS ? Qu'est-ce qui les différencie ? **Les SA et les SS forment le bras armé du parti nazi ; ce sont des formations paramilitaires. Les SA sont formées de marginaux, alors que les SS constituent une formation d'élite.**

2- Aux élections de 1932, le parti nazi a obtenu 44 % des voix. D'après le doc.4, quel rôle les SA ont-elles joué durant la campagne électorale ? **Les SA ont**

recouru à la violence afin de faire pression sur les électeurs.

3- Lis attentivement le doc.5. Qui est vraisemblablement le commanditaire de l'incendie du Reichstag ? Dans quel but ce délit a-t-il été commis ? **Ce sont très certainement les nazis qui sont à l'origine de l'incendie du Reichstag : en manipulant un ex-communiste qu'ils accusent du délit, ils discréditent le Parti communiste et peuvent le faire interdire sous prétexte qu'il met en danger la sécurité de l'Etat.**

4- Quelles sont les autres mesures qui concourent à transformer la république allemande en une véritable dictature hitlérienne ? **Seuls le parti et le syndicat nazis sont autorisés ; Hitler obtient les pleins pouvoirs ; Hitler fait assassiner les SA, qui deviennent dangereux pour lui, par les SS et, après la mort du président Hindenburg, se proclame le Führer.**

5- Observe les doc.6 et 7. Comment le régime hitlérien traite-t-il les opposants politiques ? **Les opposants politiques sont arrêtés et torturés par la Gestapo, la police secrète dirigée par Himmler, et emprisonnés dans des camps de concentration.**

Exercice n°3 : Une population embrigadée

Cette jeunesse n'apprend rien d'autre qu'à penser allemand, qu'agir allemand. Si ce garçon ou cette fille entre dans nos organisations à 10 ans et y respire pour la première fois de sa vie un air frais, pour entrer 4 ans plus tard dans les Jeunesses Hitlériennes où nous les gardons à nouveau 4 ans, ce n'est pas pour les rendre à leurs parents ; au contraire nous les prenons aussitôt dans le Parti ou dans le Front de Travail ou les SA ou les SS. Et si en deux ans dans ces formations ils ne sont pas devenus entièrement des nationaux-socialistes, alors ils accomplissent le Service du travail pendant 6 mois. Et s'il ne leur restait encore quelque chose de leur conscience de classe, la Wehrmacht [l'armée allemande] s'en occupera pour poursuivre le traitement pendant 2 ans. Et ils ne seront plus jamais libres tout au long de leur vie. *D'après Adolf Hitler, Discours de Reichenberg (Sudètes), 2 décembre 1938.*

Doc.8 : Le rôle des Jeunesses hitlériennes. A partir de 1926, les jeunes Allemands de 6 à 18 ans doivent participer aux Jeunesses hitlériennes (sport, entraînement paramilitaire, chants, discipline).



Doc.6 : Heinrich Himmler, chef des SS depuis 1929 et de la Gestapo depuis 1934. La Gestapo, créée en avril 1933, est la police secrète du régime nazi : elle est chargée d'arrêter et de torturer les opposants.



Doc.7 : Les opposants politiques sont enfermés dans le premier camp de concentration à Dachau. Couverture de la revue AIZ. 12 octobre 1933.



Doc.9 : Un groupe des Jeunesses hitlériennes. Leurs activités sont de nature paramilitaire. S'y inscrire est obligatoire dès 1936

1- Qu'est-ce que les Jeunesses hitlériennes (doc.8 et 9) ? Quel est leur rôle ? **Les Jeunesses hitlériennes sont une organisation créée par Hitler et qui encadre les jeunes Allemands afin de former de bons nazis, obéissants et soumis au Führer, et prêts à se battre pour lui.**

2- Pourquoi peut-on dire que les Jeunesses hitlériennes permettent d'embrigader la société ? **Les membres des Jeunesses hitlériennes sont de futurs membres du parti nazi.**

Exercice n°4 : Une idéologie antisémite et raciste

1- Lis le doc.10. Dans *Mein Kampf*, Hitler explique que les Allemands appartiennent à une race supérieure, la race aryenne. Dans quel but les lois de Nuremberg sont-elles prises ? Les Juifs sont-ils encore considérés comme des citoyens allemands ? **Les lois de Nuremberg (1935) protègent la « race aryenne », qui ne doit pas être souillée par le sang juif. Ce sont des lois antisémites qui retirent aux Juifs leur citoyenneté allemande.**

2- Quel sort est réservé aux Juifs dès 1933 (doc.11) ? **Les magasins juifs sont boycottés par les nazis.**

3- Joseph Goebbels, ministre de l'Information et de la Propagande, est chargé d'inculquer aux Allemands l'idéologie nazie. D'après le DV, comment les Juifs sont-ils présentés ? **La propagande nazie présente les Juifs comme étant des êtres repoussants, laids, rapaces et communistes.**

1. Les mariages entre Juifs et sujets de sang allemand sont interdits.
2. Les relations (sexuelles) entre Juifs et sujets de sang allemand, en dehors du mariage, sont interdites.
3. Les Juifs n'ont pas le droit d'employer au service de leur ménage, des femmes de sang allemand de moins de 45 ans.
4. Il est interdit aux Juifs de hisser les couleurs nationales du Reich.

Doc.10 : Les lois de Nuremberg (1935).



Doc.11 : Un régime antisémite : le boycott des magasins juifs a commencé dès 1933. (« N'achetez pas juif ! »).